Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213500929-20251222-D_15_2025_22_12-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CUGUEN

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre à 17 heures, les membres du Conseil municipal de la commune de CUGUEN, se sont réunis dans la salle de conseil municipal, suite à l'absence de quorum lors de la séance du 17 décembre 2025, sous la présidence de Madame Sandrine GUERCHE, Maire.

Date de convocation	**: 17 décembre 2025**
Nombre de membres en exercice :	**12**
Nombre de membres présents :	**6**
Quorum atteint :	**7 (réunion sans condition de quorum article L.2121-17 du C.G.C.T., suite à l'absence de quorum lors de la séance du 17/12/2025)**
Nombre de votants :	**7**

PRESENTS : Mme Sandrine GUERCHE, M. Anthony FÉVRIER, Mme Magali CATHERINE (à partir de 17H20, au point 3), M. Thomas LORET, Mme Coralie BOULMER, Mme Yolande CHARTIER.

ABSENTS EXCUSES : Mme Magali CATHERINE (jusque 17H19 – au point 2), Mme Philippine DENOUAL, Mme Anne-Renée KRUST,

ABSENTS : M. Damien GUEDE, M. Sylvain CHAPON, Mme Isabelle THOMSON, Mme Céline FONTAINE

POUVOIRS : Mme Anne-Renée KRUST a donné pouvoir à Mme GUERCHE Sandrine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Yolande CHARTIER

OBJET : 15-2025-22/12/2025 : MATERIEL – RENOUVELLEMENT COPIEUR MAIRIE ET MODIFICATION DU CONTRAT (COUT COPIE)

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a un contrat avec la société Générale de Bureautique pour les copieurs de la mairie et de l'école. Le loyer mensuel de location s'élève à 109 €. Le coût copie est de 0.0050 € pour les copies noir et blanc et 0.0471 € pour les copies couleur. La Générale de Bureautique propose le remplacement du copieur de la mairie par un copieur plus performant pour un loyer mensuel de location identique au loyer actuel et un coût copie de 0.0042 € pour les copies noir et blanc et 0.0390 pour les copies couleur soit un gain de 5.29 € par mois. Le pack e-services est offert ainsi que la mise ne configuration (livraison, installation…)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur responsabilité

- DECIDE de remplacer le copieur et accepte la proposition tarifaire ci-dessus présentée,
- CHARGE Mme le Maire de signer le nouveau contrat.

Le Maire,
Sandrine GUERCHE

La secrétaire de séance,